

Du 10 MAI 2021

Chères et chers Camarades,

La Commission Exécutive Fédérale s'est une nouvelle fois réunie le 6 mai 2021 comme il était prévu, afin d'analyser les conditions de la tenue de notre Congrès Fédéral.

La situation sanitaire actuelle et les règles toujours en vigueur jusqu'à la mi-juin, nous autorisent une jauge à 35 % aussi bien pour la restauration que pour la salle plénière dans le centre AZUREVA de Ronce-les-bains, soit 157 participants uniquement.

Ce qui aurait contraint la Fédération de faire un choix sur les camarades présents et d'installer un dispositif tout à fait réalisable de visio-conférence pour les autres camarades.

Les retours de délégués déjà effectués par les syndicats afin d'avoir une photographie la plus proche de notre Congrès, laisse apparaître une forte demande en présentiel, ce qui est compréhensible, avec seulement 15 % de camarades optant pour le choix de la visio-conférence.

La Commission Exécutive Fédérale a majoritairement rejeté cette possibilité.

L'annonce du gouvernement de son plan de déconfinement en quatre phases laissait entrevoir une possibilité d'une jauge à 50 % ou plus, seulement après la mi-juin or, le Centre AZUREVA de Ronce-les Bains ou aucun autre centre du tourisme social répondant à la totalité de notre cahier des charges, ne pouvait pas nous accueillir à cette période.

Nous avons alors recherché d'autres lieux en capacité de nous accueillir sans pour autant trop alourdir, le coût total de notre Congrès. Ainsi, la proposition faite par le Palais des Congrès de Toulouse du 14 au 18 juin pouvait remplir l'ensemble des critères pour la réalisation de notre Congrès.

Pour autant, outre les problématiques réelles que cet éventuel décalage sur la dernière quinzaine du mois de juin engendrait pour nos camarades de la vie syndicale et fédérale à reconstruire un Congrès en moins d'un mois, nous n'avions pas prévu cette éventualité dans l'information que nous avons faite aux syndicats de la Fédération.

La Commission Exécutive Fédérale a majoritairement rejeté cette possibilité.

La fin annoncée du confinement et du couvre-feu pour début juillet, sans pour autant garantir d'un avenir serein dans la lutte contre la COVID-19, semble donner raison à l'option que nous avons prise et que nous vous avons communiqué, sur la semaine du 25 au 29 octobre comme solution pertinente de repli pour la tenue de notre Congrès Fédéral.

Pour autant, conscient de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons écarter la possibilité d'être une nouvelle fois, confronté à des mesures de restrictions et de jauges si, par malheur, une énième vague venait à frapper notre territoire national après les congés d'été. Ceci aurait alors pour effet de se retrouver encore une fois, dans la même situation qu'aujourd'hui, dans la capacité du Centre AZUREVA à nous accueillir en présentiel.

Nous avons alors proposé de retenir le Palais des Congrès de Toulouse, avec une jauge à 35 % de 300 participants du 25 au 29 octobre 2021 afin de se prémunir des éventuelles restrictions gouvernementales possiblement mises en place et de pouvoir enfin tenir notre Congrès en présentiel tout en garantissant le respect de notre cahier des charges et des règles sanitaires.

La Commission Exécutive a majoritairement retenu cette possibilité.

Notre Congrès Fédéral se tiendra donc du 25 au 29 octobre 2021 au Palais des Congrès de Toulouse.

Nous sommes par ailleurs conscients des difficultés induites par ce nouveau report, et prendrons toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la présence la plus large possible des syndicats en prenant contact individuellement avec celles et ceux qui s'étaient déjà inscrits et en ouvrant dès la rentrée, une nouvelle période d'inscription pour les autres.

Enfin, il est évident que ce report est pour nous le dernier, et que, si nous étions dans une configuration de confinement total ou partiel ne nous permettant pas d'assurer une nouvelle fois dans le respect des règles sanitaires notre Congrès du 25 au 29 octobre à Toulouse, nous serions alors contraints d'envisager sa réalisation en visio-conférence totale.

En espérant ne pas en arriver là, la Commission Exécutive Fédérale qui se réunira le 3 juin devra examiner alors l'ensemble des éléments qui nous permettront d'assurer l'ordre du jour de notre Congrès Fédéral.

Je vous prie, chère et cher camarade, de recevoir mes salutations fraternelles.

Denis LALYS
Secrétaire Général FNPOS CGT